



# PDAC



# INFO



Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

N°014 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020

## Des réformes pour l'amélioration du climat des affaires dans le secteur agricole

Les résultats à mi-parcours du PDAC jugés globalement satisfaisants



PAGE 2

Réception des pistes agricoles dans le département du Niari



PAGE 3

La République du Congo amorce la réforme de la sécurité sanitaire des aliments



PAGE 7

AGRI STOCK EXCHANGE : le concombre



P. 8



### ÉDITORIAL

#### Le congolais nourrit le congolais – Hommage aux damnés de la terre

Encore une journée mondiale de l'alimentation. Le 16 octobre 2020. Un vrai hommage ? Peut-être. Chaque jour, en effet, l'échine courbée, bravant pluies et soleils, vents et poussière, ces damnés de la terre, ces hommes et surtout ces femmes sont à pied d'œuvre. Ils produisent notre nourriture, celle qu'on trouve à table, chez les rois et princes de ce monde, chez monsieur et chez madame. On la trouve chez tous. C'est le produit d'un dur labeur, le labeur des inconnus, des damnés de la terre, qu'ils soient noirs ou blancs, qu'ils tra-

vailent en Afrique ou ailleurs. C'est dans l'anonymat, la discrétion que sont produits les denrées alimentaires par ces personnes que nous n'avons même jamais pensé rencontrer, remercier ou féliciter. Bref, ceux que tous ignorent. Dommage !!! Chaque fois que la journée mondiale de l'alimentation est célébrée, nous devrions faire monter nos damnés au créneau, les décorer pour cette abnégation. Aucun jour, peu importe les moments, même pendant le confinement dû à la Covid-19, les marchés n'ont pas manqué de produits agricoles. Nous leur devons ces repas

que nous savourons, en famille, entre amis... avec joie et appétit... Souvenons-nous toujours de ceux qui produisent ce que nous trouvons à table. Investissons-nous pour que la valeur de leur travail soit reconnue et que leur labeur soit rentable au même titre que toute entreprise... agissons pour extirper les obstacles à l'agrobusiness. Hommage donc à vous les héros dans l'ombre, les damnés de la terre. Vive la journée mondiale de l'alimentation. Vive le Congo agricole.

Isidore Ondoki,

Coordonnateur national du PDAC

# Les résultats à mi-parcours du PDAC jugés globalement satisfaisants

**L**A REVUE À MI-PARCOURS DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

s'est tenue du 21 septembre au 7 octobre 2020. Elle s'est achevée, le 9 octobre 2020, par une réunion de restitution des résultats de la mission. Cette réunion était présidée par Monsieur Henri Djombo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. L'équipe de la Banque mondiale a informé le Gouvernement de la bonne tenue de la mission de supervision couplée à la revue à mi-parcours du PDAC et de l'organisation de plusieurs séances de travail auxquelles ont pris part les parties prenantes du projet, notamment les représentants des administrations, les bénéficiaires des financements du projet, la société civile, le patronat, l'unité nationale de coordination du projet, les partenaires au développement. Les principales conclusions de la revue à mi-parcours ont été présentées par Madame Johanne Gaskel, Chargée de projet à la Banque mondiale, en présence de Mme Korotoumou Ouattara, Représentante Résidente de la Banque mondiale au Congo. Il en ressort que les activités des composantes opérationnelles se déroulent de façon satisfaisante depuis le lancement du projet en 2018. Plus de 800 plans d'affaires ont été financés ; près de 1000 km de pistes rurales ont été réhabilités et sont régulièrement entretenus ; plusieurs réformes sectorielles ont été initiées, soutenues et sont mises en œuvre. La Banque mondiale a toutefois recommandé de renforcer le suivi des plans d'affaires sur le terrain, la collaboration avec les conseils départementaux et avec le ministère de l'équipement et de



*L'équipe de la Banque mondiale autour du Ministre d'Etat*

l'entretien routier dans la réhabilitation et la maintenance des pistes rurales.

Le Ministre d'Etat a pris acte des observations et recommandations de la Banque mondiale. Il a souhaité que cette institution poursuive son soutien au secteur agricole, tout en obtenant l'adhésion d'autres partenaires, à l'effet d'une réelle amélioration de l'activité agricole au Congo. Henri Djombo a exprimé la volonté du Gouvernement de poursuivre la mise en œuvre du PDAC, même au-delà de sa date de clôture prévue en 2022, en transformant le projet en un programme, sur plusieurs années et avec plusieurs projets. Le ministre d'Etat a demandé à ses interlocuteurs d'avoir un regard bienveillant sur les agences récemment créées et à l'égard du système de crédit de proximité et d'assurance agricole dont les études sont actuellement en cours de réalisation sur financement du PDAC □

## PDAC INFO

**Directeur de publication:** Isidore Ondoki

**Rédactrice en chef:** Carine Elodie Ndamba

**Collaboration rédactionnelle:** Luce Laura Mabilia, Mexans Sostène Mayoukou, Roger Douma, Eustache Lezin Motsara, Jean Pembet

**Adresse:** Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Brazzaville

**Téléphone:** 00242 06 858 88 88

**E-mail:** pdacmaep@gmail.com

**Site internet:** www.pdacmaep.cg

## Réception des pistes agricoles dans le département du Niari

**L**ES PISTES AGRICOLES DIBÉNI, PASSI-PASSI, MABOKO, RN1 ET PASSI-PASSI SIX MANGUIERS ont été réceptionnées le 3 novembre 2020, par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Henri Djombo. La première, longue de 26 Km, commence au niveau de la route nationale n°3 au PK 10. Elle traverse les villages Dibéni, Masala, La Plaine, Karara, Passi-Passi, Nzaou, Maboko TPR, Maboko Toto Nsiala, Maboko 50 et débouche au PK155 sur la nationale n°1. La seconde est longue de 34 Km et dessert les villages Passi-Passi, Deux manguiers, Trois Manguiers, Miki-zou, Carlos 1, Carlos 2, Milondo, 2<sup>e</sup> Pont, Carrefour, Amérique, Moyen de Vivre, Six manguiers. Ces deux pistes agricoles desservent une population d'environ 4800 habitants. Les travaux de réhabilitation ont été axés sur les terrassements, les assainissements, la construction de 30 dalots dont 10 sur l'axe Dibéni Passi-Passi RN1 et 20 sur l'axe Passi-Passi Six manguiers, le rechargement des chaussées,



*Une piste agricole ouverte au trafic*

les traitements des bourbiers, le reprofilage léger, le reprofilage lourd et la mise en place des divergents. Les travaux ont été réalisés par la société WIETC, dans le respect des mesures environnementales et sociales. A noter que sur l'axe Dibéni,

Passi-Passi, Maboko, RN1, le PDAC a financé 2 plans d'affaires. Un sur le manioc (25ha) et l'autre sur la banane (5ha). Il s'agit du groupement Agir tous avec solidarité et de la coopérative Agri Elevage de Kitina □

## Les infrastructures rurales au service des plans d'affaires

**P**OUR UNE AGRICULTURE PROSPÈRE ET COMPÉTITIVE, IL FAUT DES INFRASTRUCTURES FIABLES. Les routes, ponts, pistes agricoles, eau, électricité, marché voire Internet sont indispensables pour dynamiser les chaînes de valeur agricole. Le but est de produire à l'échelle et de vendre au Congo et à l'étranger. C'est pourquoi il faut des pistes

agricoles accessibles en toute saison qui relient les bassins de production aux centres de consommation. Les manifestations d'intérêt au fonds à coûts partagés ont révélé une forte demande en infrastructures : pistes agricoles, eau, électricité, Internet... Le PDAC a donné suite à cette demande en programmant des travaux de réhabilitation, d'entretien et de maintenance des pistes agricoles

dans les zones de projet. Ainsi, plus de 1000 Km sont actuellement en cours de traitement par les entreprises et ONG recrutées par le PDAC. Dans le Kouilou, 117 km de pistes agricoles ont été réhabilitées : Pilikondi Banga, Mavitou Lac Kayo, Les Saras Mboma/Aviation Bondika, Tchivala Louvenza. Dans le Niari, le PDAC a réhabilité 102 km de pistes agricoles : Malolo Dihessé, Dibéni Passi-Passi Dolisie et Passi-Passi Six manguiers. Dans la Bouenza, 110 km ont été réhabilités : Kayes Louamba, Kindzoumba Kimbamba, Tsiaki Kimboto, Bouansa Ngouedi Kindzaba et Bretelles. Dans le Pool, 132 km ont été réhabilités : Odziba Dzion-Dzion Ingolo, Ingah Ingolo Mah Imvouba, Odziba Maboria, Massa Maty-Centre Binokina, Boko Mandombé, Boko Ngondzo. Dans les Plateaux, 58 km ont été réhabilités : Ngo 2 Adzi Impé, Yonon Ossa Kialé, Djambala Abala Ndolo, Itomba Eboyo. Dans la Cuvette, 40 km ont été réhabilités : Pamba-Odzaka Okokombé. Dans la Cuvette- Ouest, 75 km ont été réhabilités : Dzouama Doubandzo Adingo, Ewo Ngami Kebili. Plusieurs autres pistes agricoles sont en travaux dans les zones du projet, à travers la République du Congo. Ces pistes agricoles et celles déjà réceptionnées rendront aisée, à coup sûr, l'évacuation des produits agricoles vers les centres de consommation et encourageront les producteurs à travailler davantage. Il reste que d'autres infrastructures (hormis les pistes agricoles) prévues dans le cadre du PDAC soient réalisées □



*La piste agricole du Niari (1)*

# Des réformes pour l'amélioration du climat des affaires dans le secteur agricole

**L'**ÉCONOMIE DU CONGO DOIT DÉSORMAIS REPOSER SUR LE SECTEUR AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE, l'un des piliers de la croissance, selon les termes du plan national de développement 2018-2022. C'est un défi à relever. Le PDAC a été préparé par le Gouvernement dans cette optique et dans l'objectif de participer à cette diversification. Sous la conduite du Ministre d'Etat, Henri Djombo, chargé de l'Agriculture, plusieurs réformes ont été engagées depuis quelques années. Cette série de réformes du secteur agricole concourent à l'amélioration du climat des affaires en République du Congo encore très mal classée par le Doing Business de la Banque mondiale (180<sup>e</sup> sur 190 pays). Ainsi, le PDAC a soutenu la création de l'agence nationale de développement de l'agriculture et de l'élevage et de l'agence nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture dont les lois ont été récemment adoptées par le Parlement et promulguées par le Président de la République. Avec l'appui d'un consultant local, le PDAC a encouragé la mise en place des plateformes de dialogue public-privé sectoriel. Leur mission sera, entre autres, d'échanger sur toute question agricole, notamment le foncier, les semences, la commercialisation et le transport des produits agricoles, l'accès au financement, l'assu-



Visite d'un stand au forum grow congo à Amsterdam

rance agricole, la fiscalité agricole et autres. Il s'agit des plateformes manioc, banane, maraîchage, aviculture. Ces questions une fois débattues au sein des plateformes feront l'objet d'un plaidoyer auprès des pouvoirs publics. La mise en harmonie des groupements avec l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives est en cours, avec

l'appui d'un consultant local. L'atelier national tenu en 2019, avec l'appui technique de la Conférence Panafricaine Coopérative et de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature basée à Porto Novo (Bénin), a permis de proposer l'administration devant tenir le registre des sociétés coopératives. Un projet de décret a été introduit au secrétariat général du Gouvernement par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cette action pourrait constituer l'une des mesures actuellement en discussion entre la Banque mondiale et la République du Congo, dans le cadre de l'appui budgétaire. A noter que le PDAC va se servir de l'étude sur les semences réalisée avec l'appui de la FAO, pour engager des actions en faveur de la réforme de la politique semencière. Par ailleurs, grâce à l'appui du projet, le pays pourra bientôt s'offrir un plan d'action national de la sécurité sanitaire des aliments. Enfin, la première et la deuxième édition du forum national sur l'agriculture, l'élevage et la pêche (avril 2018 et janvier 2020) ont permis d'examiner et d'adopter des avant-projets de lois et de règlements sur le secteur agricole. Leur adoption définitive par le Gouvernement et le Parlement marquera une nouvelle ère dans l'activité agropastorale et halieutique en République du Congo □



bénéficiaire du PDAC à Amsterdam.

# Arrêt sur images : les héros qui approvisionnent les marchés



**Pensée du mois de septembre**  
**«Le hasard est maître des destins»**

Henri Djombo,  
écrivain dramaturge congolais

# Renforcement des capacités des ONG de suivi et encadrement des plans d'affaires

**A**FIN D'APPUYER LE PDAC ET LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE dans le suivi et l'encadrement des bénéficiaires des financements, quatre ONG et un cabinet ont été contractualisés en janvier 2020. Il s'agit de CESPAC (pour les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari), du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (pour les départements de la Bouenza et de la Lékoumou), de CAAB (pour les départements de Brazzaville et du Pool), d'AGRIDEV (pour les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest) et de CTHA (pour les départements

de la Sangha et de la Likouala). Ces ONG et cabinet ont désormais la charge de gérer les prestataires individuels de montage et de suivi des plans d'affaires de chaque district. Pour permettre à ces ONG et cabinet de s'approprier les outils et techniques de suivi et encadrement des plans d'affaires tels que prévus dans le manuel de Fonds à coûts partagés du PDAC, une formation a été organisée, du 29 au 30 août 2020, au profit des chefs de mission de ces ONG et cabinet. A cette occasion, les participants se sont familiarisés avec les objectifs du PDAC. La formation était assurée par le responsable de la composante 1 (Mexans Sosthène Mayoukou), l'assistante en passation de marché

(Laure Mathurine Ndzonkatou), la responsable du suivi évaluation (Luce Laura Mabilia née Nzaou) et l'assistante en sauvegardes environnementale et sociale (Alima Brigitte Mantota). Cette session a aussi connu la participation des chefs d'antenne départementales de planification et de suivi du PDAC. Plusieurs thèmes ont été présentés, notamment, la passation des marchés communautaires, le suivi environnemental et social des plans d'affaires, les outils de suivi évaluation des plans d'affaires, les outils de collecte des données (application ODK Collect), la gestion financière simplifiée des plans d'affaires. Les connaissances acquises seront transmises aux prestataires de suivi et encadrement affectés dans les districts, avec l'appui des chefs d'antenne du PDAC. Ainsi, des ateliers de formation seront bientôt organisés à Kinkala, pour les prestataires de Brazzaville et du Pool; à Dolisie, pour les prestataires de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari; à Nkayi, pour les prestataires de la Bouenza et de la Lékoumou; à Oyo, pour les prestataires des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest; à Ouesso, pour les prestataires de la Sangha et de la Likouala. De cette manière, les prestataires de suivi et encadrement des plans d'affaires seront bien armés pour exercer leur fonction avec efficacité et mieux renseigner les indicateurs du projet □



Formation des prestataires de suivi encadrement (Nkayi)

## Les activités du PDAC visent à promouvoir les Objectifs de développement durable

**1** PAS DE PAUVRETÉ



**2** FAIM «ZÉRO»



**9** INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



# La République du Congo amorce la réforme de la sécurité sanitaire des aliments

**E**N 2019, LA BANQUE MONDIALE ET LA FAO ONT RECRUTÉ UNE CONSULTE INTERNATIONALE, Hélène Coulibaly, Docteur vétérinaire, spécialiste en sécurité sanitaire des aliments, pour réaliser l'évaluation du système congolais

document d'évaluation du PDAC ayant retenu, entre autres réformes, celle relative à la sécurité sanitaire des aliments (SSA), la Banque mondiale et le Gouvernement ont convenu que cette étude se poursuive dans le cadre du projet. Pour ce faire, le PDAC a recruté Mme

ont été organisés, fin octobre 2020, au profit du secteur privé, de la société civile et du secteur public. Le 30 octobre 2020, Henri Djombo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, a présidé les travaux de restitution de l'étude relative à l'évaluation du système de SSA au Congo, en présence du Représentant du PAM, assurant l'intérim du représentant de la FAO. Plusieurs administrations publiques ont participé à cet atelier qui a conclu, comme l'a souhaité la consultante, dans son étude, à la nécessité de mettre en place un plan d'action national de sécurité sanitaire des aliments. Toutefois, parmi les modèles de SSA qui existent dans le monde, la République du Congo se doit vite de faire son choix. De ce fait, il est indispensable qu'une approche multisectorielle et collaborative associant l'agriculture, la santé, le commerce, le développement économique, le tourisme, la recherche et d'autres secteurs soit privilégiée. A noter qu'un comité technique ad hoc multisectoriel de suivi de cette étude a été mis en place par le Ministre d'Etat en charge de l'Agriculture et devra matérialiser les recommandations de l'atelier de restitution. De cette manière, assurément, le Congo va vers la mise en place d'un système performant de sécurité sanitaire des aliments pour la sécurité des populations □



Atelier de restitution de l'étude

de sécurité sanitaire des aliments. Cette étude vise à terme la mise en place du système national de sécurité sanitaire des aliments. La principale conclusion de l'étude réalisée par Mme Coulibaly est l'élaboration d'un plan d'action national de la sécurité sanitaire des aliments. Le

Coulibaly pour restituer les résultats de l'étude réalisée en 2019 et assister le Gouvernement dans l'élaboration d'un plan d'action national de SSA. Pour permettre à toutes les parties prenantes de s'approprier les concepts, exigences, principes et enjeux de la SSA, plusieurs ateliers

**Pensée du mois d'octobre**  
**«La tribu n'est pas la nation et la nation ne se limite pas à une tribu»**  
Henri Djombo, écrivain dramaturge congolais

## AGRI STOCK EXCHANGE : LE CONCOMBRE

AgriStockExchange a sélectionné en septembre et octobre, le concombre.

Le concombre est soutenu par le PDAC à travers le plan d'affaires sur le maraîchage. Les coûts dans les centres de commercialisation se présentent comme suit :



Localité	Poids	Prix concombre	Prix moyen concombre
	(KG)	(FCFA)	(FCFA)
Brazzaville	1	400	550
Ngabé	1	500	
Ignié	1	500	
Boko	1	350	
Kinkala	1	500	
Pointe-Noire	1	350	
Dolisie/Louvakou	1	350	
Nkayi	1	560	
Loudima	1	560	
Ouessou	1	500	
Impfondo	1	300	
Oyo	1	1000	
Djambala	1	600	
Ngo	1	500	
Owando	1	750	
Ewo	1	750	

